



Genève, le 4 septembre 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des infrastructures

Les travaux de la route des Nations entrent dans une phase clé avec la creuse du tunnel

Une visite du chantier de la route des Nations a été organisée aujourd'hui en présence du conseiller d'Etat Serge Dal Busco, chargé du département des infrastructures (DI). Le début de la creuse du tunnel représente une étape essentielle avec la réalisation de la pièce principale du projet.

Pour rappel, la route des Nations sera construite à 80% en souterrain et s'étendra sur une longueur de 1200 mètres, traversant ainsi les communes du Grand-Saconnex, de Pregny-Chambésy et de la Ville de Genève. Elle sera raccordée à l'extrémité nord de la nouvelle jonction autoroutière du Grand-Saconnex, dont les travaux débiteront en octobre 2018 pour une mise en service prévue en même temps que la route des Nations, dans le courant du premier semestre 2022.

A cette occasion, M. Serge Dal Busco a salué la bonne gestion de ce grand projet assurée par la direction générale du génie civil (DGGC) et de la direction générale des transports (DGT) et a rappelé les nombreux avantages qui découleront de ce nouvel axe routier genevois. "C'est la réalisation d'une importante infrastructure impactant positivement tout un quartier en pleine mutation qui prévoit d'accueillir 10'000 nouveaux habitants et d'offrir 10'000 nouveaux emplois d'ici 2030. Grâce à cette route en bonne partie souterraine, les espaces en surface seront libérés pour laisser place à de nouveaux aménagements, pour favoriser la mobilité douce et pour prolonger le tram 15 de la place des Nations au Grand-Saconnex."

En bref, la route des Nations permettra :

- d'améliorer l'accès aux organisations internationales ;
- de réduire le trafic de transit sur les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy et de libérer de l'espace en surface ;
- de développer la desserte des transports collectifs ;
- d'optimiser et de sécuriser les conditions de circulation pour la mobilité douce.

Impacts du chantier :

- Les riverains impactés par les travaux sont informés directement par le biais de fiches Info Mobilité.

- Des séances d'information publiques sont organisées en fonction de l'avancement des travaux et de leurs impacts sur les riverains.

[Télécharger les photos haute définition du chantier \(2 photos\)](#)

Pour tout complément d'information : M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 022 327 96 11.